



NOS MISSIONS

Participer au suivi, à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire

Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail.



Mener des actions de santé au travail en entreprise dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs.

Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs.

